



Comme les années précédentes, notre profession va devoir faire face à des contraintes nouvelles, parmi lesquelles, le passage du fioul au GNR « Gasoil Non Routier » dans les automoteurs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011 et au 31 décembre 2011 pour les tracteurs.

La meilleure solution pour aborder les problèmes inhérents à notre profession est de faire front commun, de faire entendre la même voix d'agir dans le même sens.

Voici pourquoi il me semble opportun, au seuil de cette nouvelle année, de rappeler à chacun l'efficacité de notre Syndicat.

Afin de convaincre peut-être ceux qui, sous prétexte d'une cotisation trop élevée, refusent d'adhérer, je me contenterai de rappeler les mesures les plus importantes acquises depuis 1971, date de la création de notre Syndicat.

Nous sommes membres :

- De la Commission départementale de lutte contre le travail clandestin, l'emploi non déclaré, le trafic de main-d'œuvre
- De l'ADEFA (Association Départementale de l'Emploi et de la Formation Agricole)
- Du CTR (Commission Technique Régionale pour la prévention des accidents du travail)
- De la Commission mixte de la convention collective départementale,

Nous sommes représentés :

- Au Conseil des prud'hommes
- Au centre de gestion agréé (GAME) dont nous sommes membres fondateurs (projet élaboré par M. Bernard MONGE)

C'est en 1993, après plusieurs années de démarches auprès des Ministères concernés que nous avons obtenu l'exonération des plus-values professionnelles, grâce à l'amendement du Député Gérard TREMEGE.

En 1996, reconnaissance de notre profession lors du Congrès de Cheverny, par la signature du Code de déontologie et de la Charte de qualité.

Mme Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'Etat aux transports, M. Philippe CATTIAUX, Directeur du Commerce intérieur, représentant M. Jean-Pierre RAFFARIN Ministre des PME, M. Gérard TREMEGE, Président National des C.C.I., nous ont fait l'honneur de ratifier ces textes. Au préalable, ce projet, présenté par M. Bernard MONGE, avait recueilli l'approbation de notre Fédération Nationale

Concernant le cumul « emploi-retraite », après de nombreuses démarches restées sans résultat, nous avons obtenu une réponse positive du Ministère de l'Agriculture à la question écrite du Député Pierre FORGUES.

Ces différentes actions et mesures parlent d'elles même ; elles soulignent l'efficacité de notre action syndicale.

Je termine donc en vous souhaitant pour cette nouvelle année, réussite et harmonie autant dans votre vie professionnelle que dans votre vie personnelle.

BONNE ANNEE 2011 !!!...

Robert Sabathié – samedi 29 janvier 2011